

Programme de formation

La formation pratique porte sur la conduite d'un véhicule et sur la sensibilisation aux différents risques de la route.

Les 4 compétences et les compétences associées sont enseignées et doivent être acquises en fin de formation.

Elles sont traitées en abordant les points suivants : le pourquoi, le comment, les risques, les influences de l'entourage et du mode de vie de l'élève, les pressions exercées par la société telles que la publicité, le travail..., l'auto-évaluation.

Compétence 1 : Maîtriser le maniement du véhicule dans un trafic faible ou nul

- Connaître les principaux organes et commandes du véhicule, effectuer des vérifications intérieures et extérieures.
- Entrer, s'installer au poste de conduite et en sortir.
- Tenir, tourner le volant et maintenir la trajectoire.
- Démarrer et s'arrêter.
- Doser l'accélération et le freinage à diverses allures.
- Utiliser la boîte de vitesses.
- Diriger la voiture en avant en ligne droite et en courbe en adaptant allure et trajectoire.
- Regarder autour de soi et avertir.
- Effectuer une marche arrière et un demi-tour en sécurité

Compétence 2 : Appréhender la route et circuler dans des conditions normales

- Rechercher la signalisation, les indices utiles et en tenir compte.
- Positionner le véhicule sur la chaussée et choisir la voie de circulation.
- Adapter l'allure aux situations.
- Tourner à droite et à gauche en agglomération.
- Détecter, identifier et franchir les intersections suivant le régime de priorité.
- Franchir les ronds-points et les carrefours à sens giratoire.
- S'arrêter et stationner en épi, en bataille et en créneau.

Num° agrément : E18069 000 40

Compétence 3 : Appréhender la route et circuler dans des conditions normales

- Évaluer et maintenir les distances de sécurité.
- Croiser, dépasser, être dépassé.
- Passer des virages et conduire en déclivité.
- Connaître les caractéristiques des autres usagers et savoir se comporter à leur égard, avec respect et courtoisie.
- S'insérer, circuler et sortir d'une voie rapide.
- Conduire dans une file de véhicules et dans une circulation dense.
- Connaître les règles relatives à la circulation inter-file des motocyclistes. Savoir en tenir compte.
- Conduire quand l'adhérence et la visibilité sont réduites.
- Conduire à l'abord et dans la traversée d'ouvrages routiers tels que les tunnels, les ponts, ...

Compétence 4 : Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique

- Suivre un itinéraire de manière autonome.
- Préparer et effectuer un voyage de longue distance, en autonomie.
- Connaître les principaux facteurs de risque au volant et les recommandations à appliquer.
- Connaître les comportements à adopter en cas d'accident : protéger, alerter, secourir.
- Faire l'expérience des aides à la conduite du véhicule (régulateur, limiteur de vitesse, ABS, aides à la navigation...).
- Avoir des notions sur l'entretien, le dépannage et les situations d'urgence.
- Pratiquer l'éco-conduite.



Pour une conduite
Sûre et
Responsable

Notre mission,
la sécurité routière.



CONDUITE ACCOMPAGNÉE
MANUELLE



Conduite accompagnée Manuelle

C'est la formation des Savoir-Faire.

Elle est idéale pour ceux qui veulent apprendre la conduite dès 15 ans, en ayant réussi le code.

Le savoir-faire est une compétence acquise par l'expérience. Dans le domaine de la conduite, il s'agit essentiellement de la pratique de la conduite : savoir utiliser tous les organes d'un véhicule pour se déplacer, communiquer ou s'arrêter.

Les leçons de conduite sont d'une durée de 1h30, en individuel. Des bilans de compétences sont réalisés par un enseignant afin de suivre la progression.

Les cours de théorie de la conduite sont d'une durée de 1h. Ils sont collectifs et animés par un enseignant dans notre salle de code.

A la fin de la formation initiale, un rendez-vous préalable de 2h avec l'accompagnateur est effectué afin de donner toutes les directives de travail pour utiliser au mieux cette conduite accompagnée. L'élève devra faire 1 an de conduite accompagnée et au minimum 3 000 km minimum et assister à deux rendez-vous pédagogiques avec son accompagnateur.

Les rendez-vous pédagogiques (2 minimum) entre le responsable de la formation, l'élève conducteur et ses accompagnateurs doivent être organisés sur une durée de 3 h, soit 2 h théoriques et 1 heure de pratique, en conduite dans les 6 mois qui suivent l'attestation de fin de formation et après avoir parcouru 1 000 km. Le second rendez-vous pédagogique est planifié dans les 2 mois, précédent le passage à l'examen pratique (admission).



Pour les personnes en situation de handicap, veuillez nous contacter afin de mettre une solution en place.

FRAIS ADMINISTRATIFS

Gestion administrative	50 €
Fournitures pédagogiques	32 €

FORMATION PRATIQUE

Evaluation initiale	30 €
1 Pitch sur la formation et l'examen – 1h	30 €
13 séances de conduite – 20h	1 040 €
3 Cours de théorie de la conduite – 3h	90 €
1 Cours sur les questions du permis – 1h30	40 €
1 examen blanc – 1h30	80 €
1 ^{er} accompagnement à l'examen pratique	offert

MODULE AAC

1 rendez-vous préalable – 2h de conduite	100 €
2 rendez-vous pédagogiques	220 €

1 712 €

PRESTATIONS UNITAIRES

Demande d'inscription au permis (ANTS)	30 €
Evaluation initiale	30 €
1 leçon de conduite – 1h30	80 €
1 cours de théorie de la conduite	30 €
1 rendez-vous pédagogique théorique – 2h	60 €
1 rendez-vous pédagogique pratique – 1h	50 €
Bilan de conduites – 1h30	80 €
1 examen blanc – 1h30	80 €
Accompagnement à l'examen pratique	53 €



208 avenue des frères Lumière - 69008 Lyon
Tél : 04.78.77.97.21
Mail : contact@sr-conduites.com

Tarif en vigueur jusqu'au 31/10/2024